

COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE PRÉ-RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Mode d'emploi

Vous pouvez vous inscrire au pré-raccordement afin de demander l'installation d'une prise terminale optique sur : www.raiso02.fr, puis choisir plus tard votre Fournisseur d'Accès Internet.

Le raccordement est financé par l'USEDA et ses membres.

Seuls les logements marqués par une pastille verte ou bleue sur la carte sont éligibles au pré-raccordement. Les immeubles de 4 logements et plus ne sont pas concernés par le pré-raccordement.

Si la pastille est rouge, le logement n'est pas encore éligible.



Étape 1. Connexion

Rendez-vous sur le site www.raiso02.fr, rubrique « pré-raccordement ».

Étape 2. Ma commune

Si ma commune figure dans la liste, je clique sur « demander votre pré-raccordement ».

Étape 3. Vérification

Je vérifie l'éligibilité de mon logement/bâtiment en inscrivant l'adresse, puis je clique sur « valider ».

Étape 4. Mon logement

Sur la carte, je clique sur la pastille verte/bleue située juste au-dessus de mon logement/bâtiment.

Étape 5. Coordonnées

J'inscris mes coordonnées complètes avec le numéro de téléphone et l'adresse mail les plus joignables.

ATTENTION ! Je dois prendre connaissance de la convention et cocher la case avant de cliquer sur « prendre contact pour un rendez-vous ».

Étape 6. Confirmation

Je reçois automatiquement un e-mail confirmant ma demande de raccordement.

Je dois impérativement cliquer sur le lien sous deux jours maximum.

Étape 7. Pré-raccordement

Une fois le rendez-vous pris, le technicien interviendra gratuitement pour établir la liaison entre mon logement et le réseau fibre.

Une prise terminale optique est fixée à l'endroit de mon choix.

